

Communiqué

L'emploi des seniors : de vieilles idées simplistes qui reviennent sur le devant de la scène dans une note du Conseil d'Analyse Economique

Au moment même où les interlocuteurs sociaux négocient la prochaine convention d'assurance chômage et que la question de la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans y est débattue, Force Ouvrière est surprise de la parution d'une note du Conseil d'analyse économique sur l'Emploi des seniors.

Pour les auteurs (Pierre Cahuc, Jean - Olivier Hairault et Corinne Prost) l'amélioration du taux d'emploi des seniors tiendrait en 6 recommandations, notamment mieux les informer, les former et bien évidemment diminuer leurs droits à indemnisation chômage.

Et tout irait mieux veut-on nous faire croire.

Face à ces affirmations, FO se doit de rappeler la réalité de centaines de salariés seniors privés d'emploi, à savoir : de nombreux CV envoyés mais qui restent sans aucune réponse, un service public submergé qui ne peut les accompagner efficacement, des demandeurs d'emploi qui ont eu une carrière quasi complète mais qui la terminent en tant que bénéficiaire du RSA alors qu'ils ont leurs trimestres de cotisations retraite mais pas l'âge pour la liquider.

Et que dire de la proposition qui consiste en un énième « plan accompagnement formation pour les seniors ». Faut-il attendre d'avoir plus de 50 ans pour être formé ? Est-ce à l'Etat de payer les carences de certains employeurs qui ne forment toujours pas les salariés tout au long de la vie professionnelle.

Force Ouvrière souhaite que sur ce sujet, tout un chacun respecte les situations personnelles souvent compliquées lors de la formulation de recommandations ou autres revendications concernant les seniors.

Paris, le 3 juin 2016

Contact :

Michel BEAUGAS

Secrétaire Confédéral

☎ 01 40 52 84 05/07 - 📠 01 40 52 84 08

✉ michel.beaugas@force-ouvriere.fr